



SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

Faire territoire ensemble

ÊTRE ÉLU·E DE SCOT

POURQUOI ET COMMENT M'INVESTIR
DANS L'AMÉNAGEMENT DE MON
TERRITOIRE ?

LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS



SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS



LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT est la boussole de notre territoire pour les 20 prochaines années.

- Il fixe les grandes lignes des politiques publiques (habitat, économie, mobilité, environnement) et les mets en cohérence au sein d'un projet de territoire.
- Il traduit localement le cadre européen, national (lois, décrets) et régional (schémas régionaux) et se décline ensuite dans les documents communaux (PLU) et intercommunaux (PLUi).
- Son objectif principal est d'apporter des réponses aux besoins actuels et futurs de la population et des activités économiques, tout en préservant les ressources, les milieux naturels et la biodiversité du territoire.
- Aujourd'hui, le SCoT doit également accompagner le territoire dans sa trajectoire de transition écologique pour atteindre les objectifs nationaux de sobriété carbone et foncière.

En tant qu'élu·e :

- Le SCoT donne un cadre aux politiques publiques menées sur ma commune (logement, transport, services publics, activités économiques) ;
- Il apporte de la cohérence entre les politiques publiques de ma commune, celles de mon intercommunalité et à l'échelle du bassin de vie de mes habitants.



LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

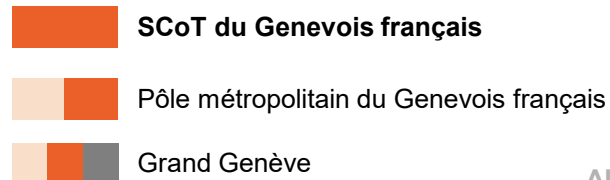
QUI EST CONCERNÉ ?

Le SCoT correspond à un bassin de vie au sein duquel les habitants vivent, travaillent, étudient, se déplacent, font leurs achats, vont se soigner, ont des activités de loisirs, etc.

Aujourd'hui le SCoT regroupe :

- 4 intercommunalités
- 68 communes
- 280 000 habitants (1,2% de croissance par an)
- 125 000 actifs dont 58% d'actifs frontaliers
- 16 000 entreprises et 64 000 emplois
- 1 million de déplacements quotidiens

La spécificité de notre bassin de vie : la proximité de la Suisse ! Le contexte transfrontalier a de nombreuses conséquences sur les territoires français.



En tant qu'élue :

- Ma commune fait partie de ce bassin de vie au sein duquel mes habitants se déplacent et font leurs activités quotidiennes ;
- Il est donc essentiel de contribuer à l'élaboration de ce projet de territoire pour répondre à leurs besoins.

LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

LES 5 GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE



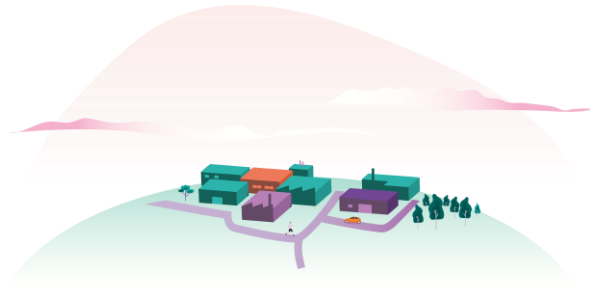
SE LOGER

Permettre à l'ensemble des habitants d'avoir accès à un logement de qualité



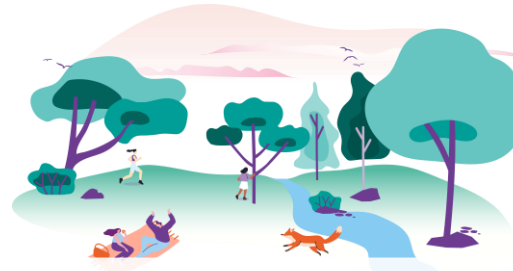
SE DÉPLACER

Développer les transports en commun, la marche et le vélo, réduire les embouteillages et les nuisances



TRAVAILLER, ENTREPRENDRE ET SE FORMER

Créer des emplois locaux, soutenir les entreprises et permettre aux habitants de se former sur le territoire



PRÉSERVER ET S'ADAPTER

Préserver les ressources et les paysages, protéger la population des risques et des effets du changement climatique



VIVRE ET S'ÉPANOUIR

Améliorer le cadre de vie, garantir des commerces et des services de proximité, notamment de santé

En tant qu'élu·e, je peux :

- Alimenter les débats sur le SCoT en présentant comment ces enjeux se traduisent dans ma commune ;
- Apporter de nouveaux enjeux spécifiques à ma commune.

LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

QUE CONTIENT-IL ?

En tant qu'élu·e, je participe à chaque étape de l'élaboration du SCoT, notamment à la vision politique (PAS) et à la définition des règles d'aménagement du territoire (DOO) qui seront déclinées dans mon Plan local d'urbanisme (communal ou intercommunal).



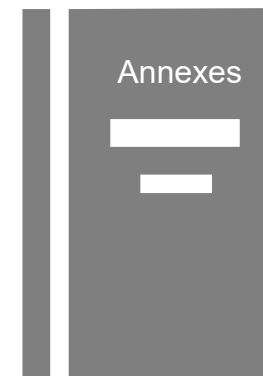
Le Projet d'aménagement stratégique (PAS)
expose la vision politique des élu·es pour l'avenir du territoire.



Le Document d'orientations et d'objectifs (DOO)
traduit la vision en règles et en prescriptions d'urbanisme



Le Programme d'actions (PA)
précise les moyens et les acteurs mobilisés pour mettre en œuvre les politiques publiques



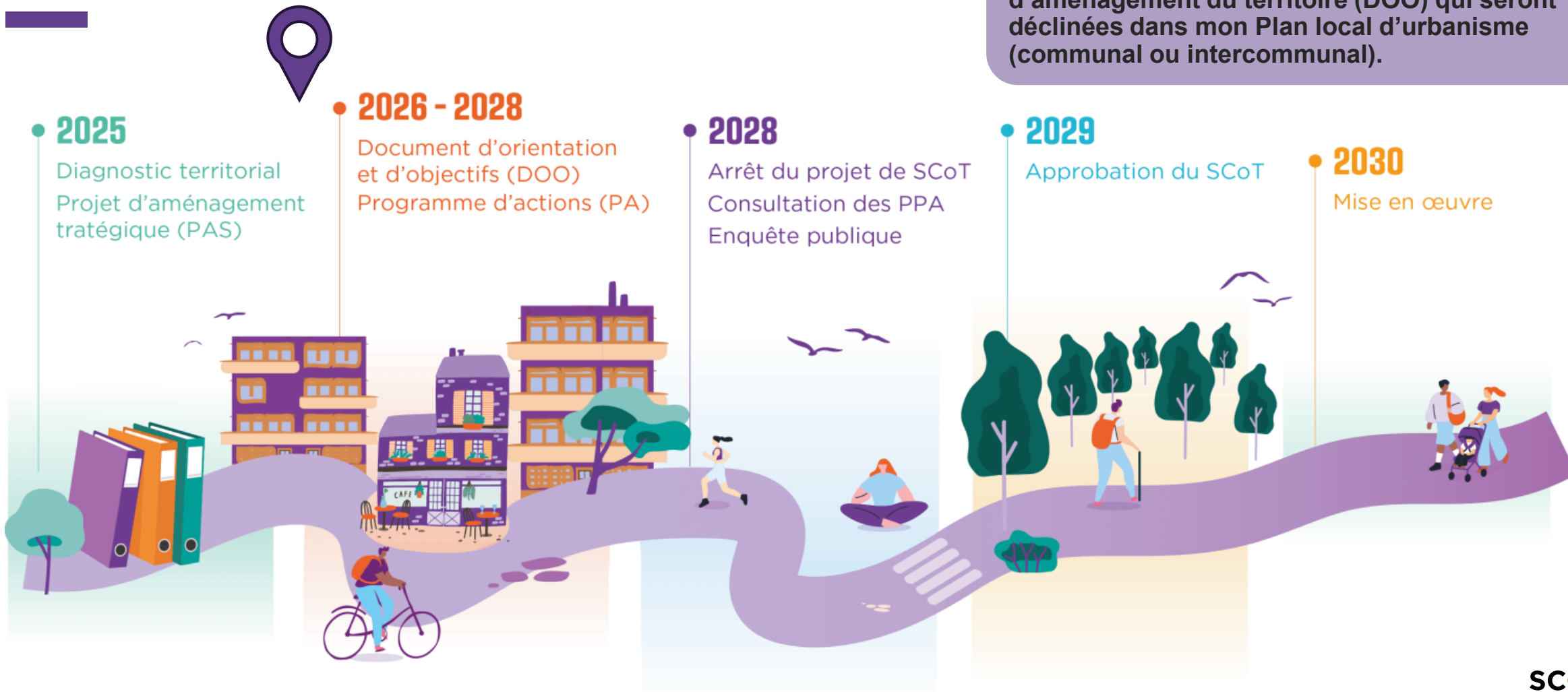
Des annexes
un diagnostic du territoire et environnemental



LE SCOT DU GENEVOIS FRANÇAIS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

En tant qu'élu·e, je participe à chaque étape de l'élaboration du SCoT, notamment à la vision politique (PAS) et à la définition des règles d'aménagement du territoire (DOO) qui seront déclinées dans mon Plan local d'urbanisme (communal ou intercommunal).





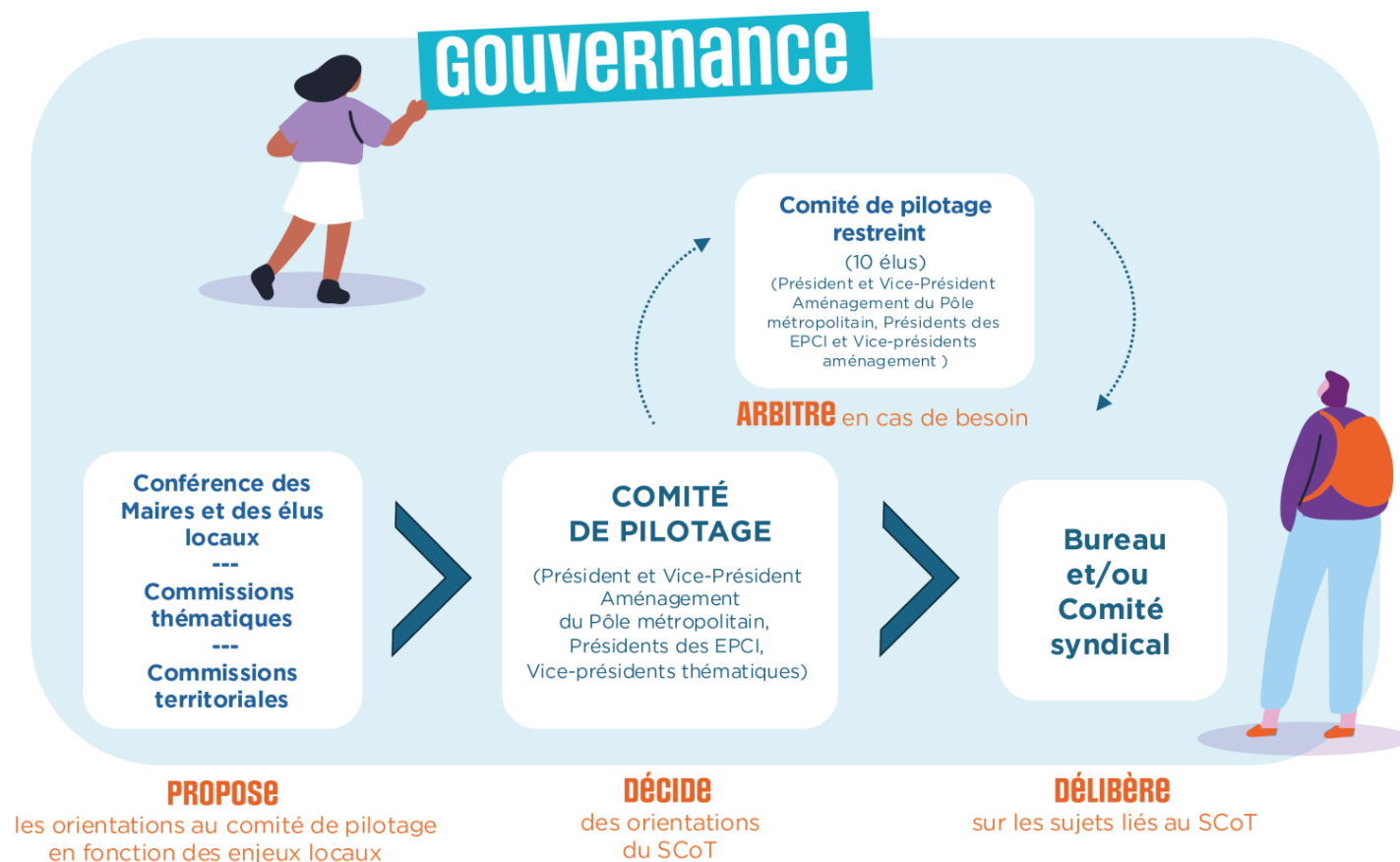
2

MON RÔLE EN TANT QU'ÉLU·E

—

MON RÔLE EN TANT QU'ÉLU-E

LA GOUVERNANCE DU SCOT



En tant qu'élu-e, je peux :

- Participer directement à la gouvernance du SCoT, soit dans les commissions territoriales et thématiques, soit au Comité de pilotage (selon ma fonction au sein de l'intercommunalité), soit au niveau du Pôle métropolitain du Genevois français ;
- Participer à la Conférence annuelle des maires et des élus locaux.

MON RÔLE EN TANT QU'ÉLU·E

UN SCOT CONSTRUIT PAR LES ÉLUS ET POUR LES HABITANTS

Contribuer

- En participant aux commissions thématiques et territoriales pour porter la voix de la commune et de ses habitants dans les instances du SCoT du Genevois français ;
- En faisant part des préoccupations locales (urbanisme, foncier, logement, mobilité, etc.) ;
- En prenant part aux phases de concertation et de validation tout au long de la démarche.



En tant qu'élu·e, je peux :

- Contribuer aux débats au sein de ma commune et de son intercommunalité et faire remonter les préoccupations locales ;
- Présenter le SCoT auprès de mes concitoyens et concitoyennes.

Relayer l'information

- En présentant le SCoT en conseil municipal et en discutant à l'occasion de temps de rencontre entre élus ;
- En informant les habitants, les associations et les acteurs économiques à travers les supports communaux (bulletins, sites internet, réseaux sociaux) ;
- En incitant les habitants à contribuer au SCoT (par courrier, via le formulaire de contact du site internet) et à participer aux temps de concertation (réunions publiques, ateliers, etc.).

MON RÔLE EN TANT QU'ÉLU·E

LES RESSOURCES À MA DISPOSITION

Afin d'aider les élu·es à s'approprier et à partager le SCoT auprès de leurs habitants, des ressources sont mises à disposition.

- **La plateforme numérique du SCoT**, des actualités, un espace réservé aux élus (bientôt disponible) à l'adresse <https://scot.genevoisfrancais.org/>
- **Une newsletter dédiée aux élus** qui vous livre une information régulière et vous tient au courant de l'élaboration du SCoT et des actualités des SCoT en vigueur
 - Inscrivez-vous via la plateforme : [restez informés](#)
- **Des outils sur mesure** avec des documents pédagogiques pour connaître les enjeux du territoire et les orientations du SCoT
- **Des webinaires pour parler SCoT et aménagement du territoire**, des rendez-vous réguliers pour faire le point sur les avancées du SCoT, partager de bonnes pratiques et répondre à vos questions
- **Des contacts directs** avec des élu·es qui vous représentent dans les instances et une équipe dédiée à votre écoute
 - Faustina Franquet, Cheffe de projet SCoT, faustina.franquet@genevoisfrancais.org
 - **Prénom Nom, Référente territoriale, [adresse mail]**



<https://scot.genevoisfrancais.org/>

En tant qu'élu·e, je peux :

- Me tenir informé·e sur le SCoT tout au long de son élaboration via des outils en ligne ;
- Approfondir ma connaissance des enjeux du territoire (synthèses, fiches pédagogiques) ;
- Prendre contact auprès des élu·es qui représentent mon territoire au sein du SCoT et auprès de l'équipe technique.

EN RÉSUMÉ

Le SCoT : un projet collectif pour un avenir partagé

Un outil de planification à 20 ans

pour anticiper les défis de demain et maîtriser le développement du Genevois français

Un cadre qui concilie aménagement du territoire et transition écologique

Une démarche co-construite

avec les élus, les acteurs publics et privés et les habitants

Les élus locaux au cœur du dispositif

contributeurs, relais et ambassadeurs

Retrouvez toute l'information relative au SCoT et inscrivez vous à la newsletter

<https://scot.genevoisfrancais.org/>